

## **Engagements de l'UTR pris dans la résolution votée au congrès du 30 septembre 2021**

### **1 – les mandatés**

Pendant cette mandature, l'UTR CFDT Métropole Lilloise :

- rédigera une charte des mandatés
- organisera au minimum une rencontre des mandatés
- communiquera régulièrement vers les adhérents et les personnes âgées sur les positions, propositions, actions et acquis obtenus par les mandatés, pour montrer l'utilité du syndicalisme retraités

### **Les CCAS**

Pendant cette mandature :

- l'UTR veillera à ce que les mandatés dans les CCAS participent à la formation de l'UCR relative aux mandatés dans cette structure
- les ULR travailleront avec les représentants CFDT désignés dans les CCAS de leur territoire : accompagnement, élaboration avec eux des propositions répondant aux besoins des personnes âgées des communes en respectant les valeurs et revendications de la CFDT Retraités.

### **Le CDCA**

- l'UTR en lien avec les 2 autres UTR du Nord, s'engage pendant cette mandature à organiser une coordination entre les militants CFDT Retraités et Salariés.

### **2 – Actions de proximité**

- les actions qui nous mobilisent doivent permettre aux retraités et personnes âgées de découvrir l'importance d'être syndiqués à la CFDT Retraités
- il nous faut communiquer sur nos différentes actions et valoriser les résultats obtenus, que ça soit au niveau national ou local.
- En lien avec les autres structures de la CFDT et les associations du pacte du pouvoir de vivre, l'UTR, soucieuse de la santé et de l'avenir des habitants de son territoire, sensibilisera ses militants et adhérents afin qu'ils limitent leur empreinte écologique.
- L'UTR, en particulier dans les instances où elle a des représentants (CIA, CCC, CCAS...) agira pour impulser des dispositifs et des actions destinées à limiter le réchauffement climatique, la pollution et les atteintes à la biodiversité
- l'UTR propose à ses ULR d'avoir une réflexion sur les actions de proximité à réaliser, celles-ci doivent partir des besoins des retraités et personnes âgées de leur territoire.

Ces projets doivent être réalisés en y associant les adhérents habitant sur le territoire, sans oublier les adhérents des SSR.

Une évaluation de l'action, des résultats obtenus, de la communication auprès de la population sera réalisée systématiquement.

- Les ULR poursuivront de façon dynamique l'action « accessibilité », l'objectif étant de relever tous les problèmes d'accessibilité rencontrés dans un quartier, un village, une ville, de faire participer les adhérents (ULR et SSR), la population et d'en informer les élus.
- Travailler avec les associations du pacte du pouvoir de vivre  
L'UTR aura une réflexion avec les sections sur les revendications reprises dans le pacte du pouvoir de vivre, afin de choisir celles qui pourraient permettre une action locale avec d'autres associations
- L'UTR aura, pendant cette mandature, une réflexion sur sa participation ou non aux événements, comme le salon SENIOREVA
- Par rapport à notre implications dans les CVS, poursuivre les contacts avec les adhérents ou parents d'adhérents en résidence autonomie ou en EHPAD, en lien avec les militants CFDT de l'intercvs.
- L'UTR s'engage à renforcer les liens avec les syndicats interco, services et santé sociaux qui se battent pour les conditions de travail de leurs salariés et en conséquence pour la bienveillance des personnes âgées dont nous sommes les représentants .

### **3 – Elus**

- l'UTR propose d'accentuer les contacts avec les élus, pour leur transmettre nos revendications, les tracts et communiqués de presse de l'UCR  
(UTR : les sénateurs – les ULR : députés, maires de leur territoire – les mandatés aux responsables des institutions dans lesquelles ils siègent)
- les ULR accentueront les demandes de rendez-vous auprès des députés prendront contact régulièrement avec les maires des communes de leur territoire.

### **4 – L'information et la communication**

- afin de mieux informer nos différents publics, il nous faudra, interroger les outils existants et en créer éventuellement d'autres.
- La commission information devra être un lieu de réflexion et de propositions sur notre politique d'information et ses outils.

### **5 – La formation**

l'UTR s'engage à :

- proposer aux adhérents, une politique de formation avec des enjeux qui allient l'intérêt personnel et collectif
- élaborer un plan de formation prenant en compte les résolutions du congrès et des événements prévisibles (accompagner l'équipe ou les militants déjà en responsabilité, préparer de nouveaux responsables ;...)
- mettre en place une commission formation. Cette commission participera aux réflexions de l'UTR sur la formation et assurera le suivi des personnes formées

## 6 – Le développement

A l'intérieur de la CFDT nous continuerons à faire connaître la CFDT Retraités :

- en contactant les syndicats de salariés
- en les convainquant de nous inviter à leurs réunions (AG, congrès, conseil, rencontres de sections...)
- en les informant sur nos actions
- en distribuant des guides UCR, livrets UTR, triptyques, affiches...)
- en adressant notre presse à l'UTI, à l'URI, aux syndicats
- en participant à leurs actions de mobilisation
- en répondant à leurs sollicitations : distribution de tracts, participation à leurs actions revendicatives, aide aux élections professionnelles...

L'UTR mettra tout en œuvre pour les adhérents futurs retraités :

- inciter les syndicats de salariés à envoyer leurs adhérents à la formation « adhérents CFDT, bientôt en retraite »
- inviter les adhérents futurs retraités à la rencontre annuelle pour les futurs et nouveaux retraités
- adresser le journal de l'UTR aux futurs retraités

Fidéliser nos adhérents par :

- une information régulière
- la poursuite et le développement des réunions à thèmes avec la présence d'experts.
- La poursuite des rencontres culturelles, notamment par le soutien de l'UTR aux commissions loisirs des sections et au renforcement de l'action de la commission loisirs de l'UTR

A l'extérieur, nous avons à tisser des liens

- auprès des médias en se constituant un fichier de rédacteurs en chef et de journalistes et en leur adressant régulièrement des communiqués de presse
- auprès des publics en organisant régulièrement des distributions de tracts sur les marchés, devant les établissements hospitaliers et de personnes âgées.
- Auprès des institutions en y poursuivant notre engagement et notre participation (CDCA, CCAS, relais autonomie/CLICS, intercvvs, CIA, CCC...)

Le rôle des sections

Elles doivent être attentives à l'accueil des jeunes retraités :

- en les contactant par mail et/ou par téléphone
- en leur distribuant largement le flyer de l'UCR présentant la CFDT Retraités
- en les invitant à participer aux différentes actions proposées (formation, réunions à thème », AG, loisirs...)
- en les invitant à participer aux réunions de conseil pour leur faire connaître les structures et les inciter à y participer

